

PRÉNOMMER EN PROVENCE (XVI^e-XIX^e SIÈCLE)

Chacun d'entre-nous en a un, et généralement plusieurs. Depuis que l'usage du prénom chrétien s'est généralisé dans les derniers siècles du Moyen Âge, chaque enfant, à sa naissance, outre le nom de famille hérité de son père, reçoit en effet un ou plusieurs prénoms qu'il garde tout au long de sa vie; ce qui faisait écrire à un anthropologue que le prénom est un bien symbolique uniformément partagé. À la différence du nom patronymique, il est en effet l'objet d'un choix à la naissance, choix opéré par la famille, même si ce choix est limité par des normes et des modes. Depuis une vingtaine d'années, ethnologues, sociologues et historiens se sont intéressés, avec des perspectives et des méthodes partiellement différentes, à l'étude des prénoms¹. Michel Vovelle dans sa thèse avait donné un premier aperçu des prénoms en usage

1. Les travaux des historiens sur les prénoms à la période moderne apparaissent souvent comme annexes à une recherche principale d'ordre démographique ou social. Les « Entretiens de Malher » en 1980 ont permis de confronter nombre de ces travaux; les actes de ce colloque ont été publiés par Jacques DUPÂQUIER, *Le Prénom mode et histoire*, Paris, 1984. Le Limousin a fait l'objet d'une enquête spécifique et approfondie, portant sur la longue durée et publiée sous la direction de Louis PÉROUAS, *Léonard, Marie, Jean et les autres. Les prénoms en Limousin depuis un millénaire*, Paris, 1984. L'étude des prénoms révolutionnaires conférés aux enfants dans la dernière décennie du XVIII^e siècle a donné lieu à plusieurs enquêtes locales ou régionales. Les prénoms en France au XIX^e siècle ont fait l'objet d'une approche globale: J. DUPÂQUIER, J.-P. PELISSIER, D. REBAUDO, *Le temps des Jules. Les prénoms en France au XIX^e siècle*, Paris, 1987. Les mutations contemporaines des pratiques de la prénomination ont été analysées par les sociologues: Guy DESPLANQUES, « Les enfants de Michel et Martine Dupont s'appellent Nicolas et Céline », *Économie et Statistique*, n° 184, janvier 1986, p. 63-83. Le travail statistique des démographes et sociologues a permis la mise au point d'une sorte de guide annuel: Philippe BESNARD et Cyril GRANGE, *La cote des prénoms*, Paris. Les ethnologues et anthropologues s'intéressent moins à une étude quantitative et statistique qu'aux phénomènes de transmission et d'usage. Voir notamment le numéro bilingue (français et italien) de la revue *L'Uomo* de l'Université La Sapienza de Rome, n° 1/2 1983 consacré à la publication des actes d'une table ronde tenue à Sienne en 1982 sur les systèmes de dénomination.

en Provence au XVIII^e siècle, à partir de ceux des auteurs des testaments insinués². L'échantillon avait l'avantage de couvrir l'espace provençal, mais il était socialement sélectif et ne permettait pas une analyse diachronique des mutations, que seule une enquête sur un corpus pluriséculaire peut permettre d'appréhender, concernant un phénomène où la reproduction l'emporte sur les novations. Bien conscient des limites de sa source, et des problèmes d'interprétation des résultats fournis par l'analyse de cet indicateur, Michel Vovelle n'en percevait pas moins l'intérêt que pouvait receler une telle enquête : « Au niveau d'une problématique générale on peut se demander dans quelle mesure le choix du prénom est révélateur de préférence réelle, de choix délibéré, et non d'une tradition ou d'une transmission familiale extrêmement contraignante, qui laisse peu de place à l'initiative personnelle. Dans ce cas même, toutefois, l'indice n'est pas pour cela à rejeter, il devra simplement être tenu compte d'une inertie particulièrement forte, et propre à pérenniser les attitudes anciennes »³.

Il nous a semblé que le sujet méritait une enquête vaste et spécifique permettant d'élargir et d'affiner les premiers constats obtenus par M. Vovelle, la confrontation de nos résultats avec ceux des travaux menés sur d'autres régions offrant par ailleurs la possibilité de dégager d'éventuelles spécificités provençales. Ce travail, qui fut collectif, a été engagé il y a près d'une vingtaine d'années, et réalisé grâce aux progrès de la micro-informatique et au concours d'étudiants de maîtrise. Le choix méthodologique, comparable à celui effectué par l'équipe dirigée par Louis Pérouas sur le Limousin, était de privilégier un moment, celui où le prénom est donné à l'enfant, grâce à une source exceptionnelle par son importance et son accessibilité, qui n'opère aucun tri social préalable : il s'agit évidemment des registres de baptême sous l'Ancien Régime, auxquels succèdent ceux de l'état civil en 1792. Une grille d'analyse informatisée, spécifiquement orientée vers l'étude des prénoms et comprenant une vingtaine de descripteurs a été mise au point avec l'objectif de l'appliquer à un échantillon construit et représentatif⁴. Ce choix d'un document unique et normalisé a l'avantage d'offrir une continuité documentaire complète sur les siècles d'Ancien Régime. Pour le XIX^e siècle le registre d'état civil fournit le relais documentaire indispensable à un moment où le délai au baptême s'allonge et où une part grandissante de la population y échappe ; ce changement documentaire a l'inconvénient de ne plus nous donner le prénom du parrain et de la marraine ; certains sondages comparatifs dans les actes de baptême ont donc été effectués. Mais il faut être conscient

2. Michel VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle*, Paris, 1973, p. 175-182.

3. *Ibidem*, p. 175.

4. Le traitement informatique a été effectué sur divers matériels et logiciels, au fil de l'évolution de la micro-informatique : dans les années quatre-vingt sur des Apple II avec le logiciel Microbase mis au point par J. François du CNRS, puis sur des Macintosh avec le logiciel STRADES réalisé par A. Guénoche du CNRS, et enfin sur le gestionnaire de base de données de Claris-Works.

que ces sources, qui sont les mieux adaptées à une étude quantitative, ne permettent pas de saisir les évolutions ou inversions éventuelles entre les prénoms d'un même individu au cours de la vie, et ne nous renseignent pas sur l'usage de diminutifs et des surnoms dans la vie quotidienne. Elles permettent donc une étude solide et précise de l'évolution de l'attribution des prénoms, une approche partielle de la transmission familiale des prénoms, mais laissent totalement dans l'ombre l'usage qui en est fait au cours de la vie de l'individu, ce qui situe les limites, que nous assumons, d'une telle approche quantitative.

L'enquête est conçue comme un ensemble d'études de cas (de villages, de bourgs, de villes) réalisées selon un protocole identique permettant la mise en commun des résultats. Ainsi les échantillons étudiés sont d'importance comparable et correspondent à des coupes chronologiques homogènes, la base du sondage étant l'année civile entière, du 1^{er} janvier au 31 décembre, afin que d'éventuels phénomènes saisonniers ne puissent gauchir la représentativité de l'échantillon. Le rythme demi-séculaire a semblé approprié pour étudier ces phénomènes de longue durée, le sondage portant chaque fois sur une ou plusieurs années consécutives, selon la population du site étudié, afin d'avoir pour chaque coupe sur chaque site un échantillon d'au moins 300 à 400 enfants. L'enquête a donc porté sur les troisième et huitième décennies des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Le *terminus ad quem* était fixé par la règle des cent ans pour la consultation de ce type de documents; quelques sondages ultérieurs ont cependant été effectués. Pour le point de départ, dans la moitié des cas, en fonction de la disponibilité des sources, on a pu réaliser une première enquête dans le dernier tiers du XVI^e siècle. On peut objecter à cette méthode de trop privilégier la longue durée et d'occulter le temps court. C'est volontairement que l'on a voulu éviter les années de crise: ainsi pour le début du XVIII^e siècle, les années 1720-1721, celles de la peste, ont volontairement été écartées au profit des suivantes. La période révolutionnaire est aussi mise entre parenthèses, mais ce n'est pas un inconvénient majeur puisqu'elle relève d'un traitement différent, et qu'elle a d'ailleurs donné lieu à des travaux spécifiques⁵. Au total c'est un corpus de 30 000 actes de baptême et de naissance portant sur dix localités différentes qui constitue la base statistique de cette enquête⁶. La zone concernée (je n'ose

5. Pour Marseille on se reportera à la remarquable étude de Danielle MAURE « Jean-Jacques Rousseau et Guillaume Tell nés à Marseille en 93: le hochet à l'épreuve » publiée dans le fascicule édité en 1991 par les Archives de la ville de Marseille, intitulé *Tout le portrait de son père*. L'auteur, au terme d'une étude minutieuse, confirme, dans le cas de Marseille, le caractère à la fois important, et très limité dans le temps de l'usage de prénoms « révolutionnaires », inspirés soit par les modèles antiques, soit par les héros et martyrs de la Révolution.

6. Ces enquêtes ont été menées sous ma direction par les étudiants dont le nom suit, dans le cadre de leur Maîtrise d'histoire soutenue à l'Université de Provence (exemplaire déposé à la Médiathèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence). En italique figure le nom de la localité sur laquelle ils ont travaillé, suivi de la date de soutenance: Gilles BORGHERO, *Bouc-Bel-Air*, 1985, Isabelle CLOITRE, *Puy-Sainte-Réparate*, 1985, Dominique DUFOUR, *Salon*, 1983, Soraya JABRA, *Marseille XVII^e-XVIII^e*, 1983, Fabienne KOLLNER, *Gordes*, 1990, Sophie METZ, *Aix-en-Provence*, 1986, Patricia PAYN-ECHALIER, *Arles*,

pas dire couverte, l'enquête étant loin de pouvoir prétendre à l'exhaustivité) est celle de la Basse-Provence occidentale, correspondant essentiellement à l'actuel département des Bouches-du-Rhône. Les sites étudiés sont aussi bien villageois (Bouc-Bel-Air, Le Puy-Sainte-Réparate) qu'urbains avec Aix et Marseille, mais concernent aussi des villes moyennes comme Arles et Salon ou de gros bourgs comme Berre ou Cassis. En dehors de cette zone les renseignements sont plus fragmentaires avec, à l'Est, Brignoles et, au Nord, le village de Gordes.

UN, DEUX, TROIS, QUATRE PRÉNOMS ?

Parmi l'ensemble des interrogations que l'on peut avoir sur la prénomination, s'il est un test qui justifie la méthode quantitative choisie, c'est bien celui du nombre de prénoms : seule une vaste enquête par échantillonnage régulier tous les demi-siècles permet de révéler la régularité de la progression du nombre de prénoms donnés aux enfants à leur naissance⁷.

Aux XVI^e et XVII^e siècles le prénom unique est de règle. Cependant on perçoit au XVII^e siècle l'amorce d'une évolution. Elle débute chez les garçons et ne concerne encore qu'une toute petite minorité d'enfants qui reçoivent deux prénoms : 4 % des garçons dans les années 1620-30 ; le pourcentage

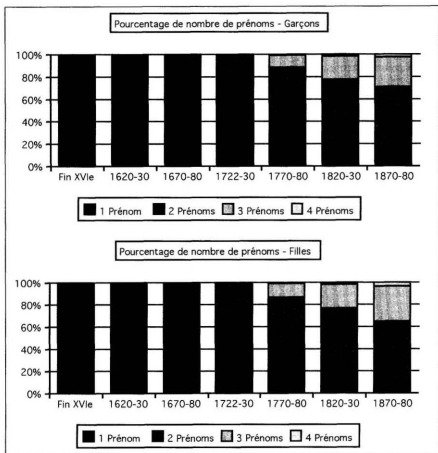
KOLLNER, *Gordes*, 1990, Sophie METZ, *Aix-en-Provence*, 1986, Patricia PAYN-ECHALIER, *Arles*, 1987, Marie-Josée REMBADO, *Brignoles*, 1984, Régine ROUARD, *Berre*, 1986, Robert SORELLI, *Cassis*, 1984, Sylvaine TENENBAUM, *Marseille XIX^e*, 1988.

Par ailleurs cet article bénéficie aussi des travaux menés selon une méthode identique ou comparable mais qui pour des raisons diverses n'entrent pas dans l'analyse statistique d'ensemble : François-Xavier DUCHON, *Montaigu-le-Blin (Allier)*, 1984, Fabien MAIRAL, *Aubagne*, 1997, Alexandra ROZALEN, *Prénoms protestants à Marseille XVII^e-XVIII^e*, 1997, ainsi que de la Maîtrise de Carine COUTON réalisée en 1986 sous la direction d'Emile Temime sur *Blégiers*.

Que tous ces jeunes historiens qui ont découvert en réalisant ce travail les joies et les difficultés de la recherche historique, et accessoirement celles de l'informatique, trouvent l'expression de mes remerciements les plus vifs pour leur collaboration à l'enquête dont les résultats sont publiés ici.

7. Le décompte du nombre de prénoms pose évidemment la question des prénoms composés. Cette question est quasiment insoluble avec les documents que nous possédons, un prénom composé étant en principe formé de deux prénoms reliés par un trait d'union. On distingue bien des prénoms-souches comme Jean pour les garçons et Marie ou Anne pour les filles qui sont des points de départ de prénoms composés dont l'usage se répand au XIX^e siècle, mais il est trop aléatoire de se fier à la graphie, changeante, pour comptabiliser les traits d'union. Selon l'usage également employé par d'autres chercheurs, chaque prénom indiqué a été compté comme une unité. Il y a une seule exception à cette règle, elle concerne Jean-Baptiste, qui apparaît bien comme un prénom spécifique, renvoyant à un saint bien connu. Des Jean-Baptiste figurent d'ailleurs à des périodes de prénom unique. Mais il n'est pas interdit de penser que l'usage de Jean-Baptiste a ouvert la porte aux Jean-Pierre, Jean-Paul ou Jean-Michel. Chez les filles il n'y a pas d'exception équivalente (on aurait pu penser à Marie-Madeleine, mais l'association n'a rien de systématique et Madeleine est souvent donné comme premier prénom).

Graphique 1 - Nombre de prénoms attribués aux garçons et aux filles

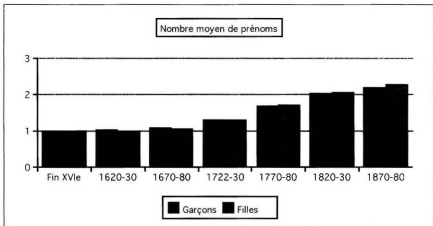


double dans les années 1670-80, le phénomène apparaissant alors chez les filles et concernant 7 % d'entre elles. Les premiers cas de double prénom se rencontrent dans les milieux aisés, noblesse ou bourgeoisie, sans que l'on puisse affirmer que cette pratique soit généralisée dans ces milieux; très vite, peut-être par imitation, ils font quelques émules dans la petite bourgeoisie, voire les milieux populaires urbains. Au début du XVIII^e siècle le phénomène prend de l'ampleur et concerne rapidement le tiers des baptisés alors qu'apparaissent les premiers cas d'enfants portant trois prénoms. Sans à-coup, mais avec une vigueur impressionnante le phénomène prend de l'ampleur au fil des décennies. À la fin du règne de Louis XV, la majorité des enfants en Provence (55 % des garçons, 59 % des filles) reçoivent deux, voire trois prénoms à leur naissance. Le XIX^e siècle entérine et accentue le passage du prénom unique au prénom multiple: au début de la Troisième

République, le prénom unique est devenu l'exception et concerne moins de 15 % des enfants, alors qu'un tiers d'entre eux reçoivent trois et parfois quatre ou même exceptionnellement cinq prénoms.

Le même phénomène, examiné sous un autre angle statistique, à partir du calcul du nombre moyen de prénoms par enfant confirme l'impression de mouvement de fond : d'une moyenne de 1 à la fin du XVI^e siècle, on passe deux siècles plus tard à une moyenne de 2,18 pour les garçons et 2,28 pour les filles. En effet, la mutation concerne les deux sexes, et à un rythme très comparable ; à peine peut-on noter que l'avantage très léger que les garçons comptent sur les filles au début s'inverse dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle après une phase d'égalité totale atteinte dans les années 1722-30.

Graphique 2 - Nombre moyen de prénoms attribués aux garçons et aux filles



Le choix de prénoms multiples apparaît donc nettement comme un phénomène de modernité qui s'impose inéluctablement avec le temps. On peut s'interroger sur ses causes : souci de distinction sociale, volonté de mieux individualiser l'enfant, de le placer sous de multiples patronages ? L'usage de prénoms multiples est en effet un peu plus fréquent, et un peu plus précoce, chez les élites sociales, notamment dans la noblesse. Mais le prénom étant un bien symbolique gratuit, il n'y a pas d'obstacle économique à son usage multiple. De fait la mode de la multiprénomination pénètre très rapidement dans les couches sociales moyennes et populaires. Sans doute cette évolution est-elle à mettre en relation avec les modes de transmission et les choix de prénom, comme une réponse possible à un double désir de reproduction et de novation.

Toujours est-il que ce phénomène n'est pas spécifique à la Provence, mais il est difficile de faire des comparaisons précises, les dates de références choisies par d'autres recherches n'étant pas nécessairement les mêmes que les nôtres. On peut noter que dans le village de Montaigu-le-Blin, au nord de

Vichy, on ne rencontre pas ce phénomène de généralisation du second prénom au cours du XVIII^e siècle, le pourcentage restant très faible, entre 5 et 8 %. La Provence apparaît également beaucoup plus en avance que le Limousin dans cette généralisation du deuxième prénom, puisque dans les années 1780 où la majorité des jeunes provençaux ont deux prénoms on en rencontre moins de 15 % à Limoges ou à Brive et qu'on passe à peine les 20 % à Tulle ou Aubusson⁸. À Fronton (Haute-Garonne) le prénom unique demeure la règle neuf fois sur dix au milieu du XVIII^e siècle, et encore dans 86 % des cas sous la Restauration⁹. Même dans un grand port comme Bordeaux, le prénom unique l'emporte encore très nettement en 1780, avec 85,5 % des cas¹⁰.

Malgré une évolution d'ensemble très nette, la Basse-Provence ne marche pas partout du même pas : les villes comme Aix et Marseille donnent le mouvement, mais les rythmes d'évolution ne sont pas calqués sur la taille de la commune.

Dans les années 1770-80, au moment où le basculement vers le modèle du prénom multiple semble acquis en Provence, le village du Puy-Sainte-Réparate (61 % de prénoms multiples pour les garçons et 86 % pour les filles) a évolué quasiment au même rythme que la proche capitale de la Provence (70 % pour les garçons, 81 % pour les filles à Aix) ou que la métropole marseillaise (75 % pour les garçons, 87 % pour les filles). À proximité de Marseille, la petite ville d'Aubagne, bien qu'en léger retrait, a déjà basculé dans l'univers des prénoms multiples (58 % des garçons et 66 % des filles) : dans d'autres petites cités le mouvement est encore plus net, ainsi à Cassis (74 % et 95 %) ou à Brignoles (86 % et 87 % de prénoms multiples). Mais le village de Bouc-Bel-Air, bien que situé entre Aix et Marseille, apparaît en retard avec 30 % des garçons et 39 % des filles possédant au moins deux prénoms, retard qui sera complètement rattrapé dans le demi-siècle suivant. Plus au Nord, dans la haute Provence rurale, l'évolution est déjà largement entamée, surtout pour les garçons : à Gordes 57 % ont plusieurs prénoms, comme 47 % des filles, et à Blégiers, au nord de Digne, la moitié des garçons reçoivent un second prénom, mais seulement un quart des filles. En revanche plus étonnants sont les faibles pourcentages de prénoms multiples présentés par les villes situées entre l'étang de Berre et le Rhône, dans la partie la plus occidentale de la Provence : Salon (39 % chez les garçons et 36 % chez les filles), Berre (28 % et 17 %). Le phénomène est particulièrement frappant dans une ville importante comme Arles où, dans les années 1770-80 seulement 25 % des garçons et 18 % des filles reçoivent un deuxième prénom. Là il faudra attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour que le basculement se fasse vers l'octroi de prénoms multiples.

8. Louis PEROUAS, *Léonard, Marie, Jean et les autres. Les prénoms en Limousin depuis un millénaire*, op. cit., p. 128.

9. Jean-François DELORD dans Jacques DUPÂQUIER, *Le Prénom mode et histoire*, op. cit., p. 92.

10. Philippe LOUPES, « Les prénoms dans le Bordeaux révolutionnaire », *Revue française d'histoire du livre*, n° 66-67, 1990, p. 67-82.

Dans les communes où la mode du deuxième prénom s'était affirmée au XVIII^e siècle, le choix d'un troisième, voire d'un quatrième prénom, se répand au XIX^e siècle et concerne au moins le quart, et parfois plus de la moitié des nouveaux-nés, ce qui donne une moyenne de prénoms par enfant oscillant entre 2,2 et 2,6. À l'inverse à Arles et Salon, le troisième prénom demeure exceptionnel (5 à 9 %) à la fin du XIX^e siècle; cependant dans cette dernière ville où l'étude a été prolongée au XX^e siècle on arrive à 38 % de troisième prénom chez les garçons et 42 % chez les filles dans les années 1920.

Avec une moyenne de 2,18 prénoms pour les garçons et 2,27 pour les filles dans la décennie 1870-80, la Provence apparaît, comme un siècle plus tôt, toujours à la pointe du mouvement pluriséculaire de multiplication du nombre de prénoms accordés à un enfant; la moyenne provençale est ainsi comparable à celle d'une ville comme Tournai (2,25)¹¹, mais bien supérieure à celle de Limoges (1,39)¹².

Ce test du nombre de prénoms découpe donc notre espace en une géographie assez contrastée opposant une Provence urbaine, mais aussi des petites villes et des villages qui, des contreforts alpins à la côte, se situe en pointe dans le mouvement national de multiplication des prénoms, et une Provence occidentale, des Alpilles au Rhône, qui suit avec retard le mouvement. On remarquera que lorsque cette évolution est particulièrement avancée, elle l'est plus encore chez les filles que chez les garçons, alors que dans les zones moins novatrices où plus de la moitié des enfants a encore un prénom unique au XIX^e siècle, l'usage du deuxième prénom est plus répandu chez les garçons que chez les filles ce qui confirme bien le caractère masculin d'amorce du processus noté dès le XVII^e siècle.

LE STOCK DES PRÉNOMS

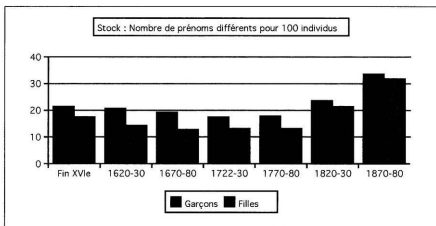
On a l'habitude de désigner ainsi le nombre de prénoms différents qui sont en usage à une époque et un lieu donné. Il est intéressant d'étudier l'évolution chronologique de ce stock, et de comparer les deux sexes. En revanche les comparaisons entre plusieurs sites posent des problèmes méthodologiques, du fait que les populations observées ont des effectifs différents. On comprend facilement que l'on a plus de chances de trouver un nombre important de prénoms différents si le sondage porte sur 600 plutôt que sur 200 individus; mais l'ampleur du stock n'est pas directement proportionnelle à l'effectif, et si l'on a 70 prénoms différents dans le premier cas, on en aura par exemple 40 dans le second. En effet, la dizaine de prénoms les plus attestés se rencontre dès la première centaine de cas, et se

11. Michel FOULON et Michel POULAIN, dans Jacques DUPÂQUIER, *Le Prénom mode et histoire*, op. cit., p. 128.

12. Louis PÉROUAS, *Léonard, Marie, Jean et les autres. Les prénoms en Limousin depuis un millénaire*, op. cit., p. 153.

retrouve fréquemment ensuite alors que les prénoms plus rares ne se découvrent que petit à petit, quand on élargit l'échantillon. Si l'on compare les résultats en nombre absolu, ils sont donc largement dépendants de l'ampleur de l'échantillon, et si l'on calcule un pourcentage (nombre de prénoms différents pour cent individus) on minore au contraire les valeurs des stocks calculés sur des échantillons larges. La seule solution pour comparer les stocks de divers sites ou de diverses époques serait alors de mener une enquête sur des effectifs constants, par exemple 1 000 prénoms pour chaque coupe, mais cette méthode elle-même a d'autres inconvénients, empêchant notamment de traiter des années entières, ce qui risque d'influer sur les résultats s'il existe des phénomènes saisonniers. Cependant si la taille des échantillons ne présente pas de trop grande différence, les pourcentages peuvent fournir un ordre d'idée acceptable. C'est l'option que nous avons choisie, en construisant pour chaque coupe et chaque lieu des échantillons d'environ 200 garçons et 200 filles¹³.

Graphique 3 - Stocks des prénoms masculins et féminins

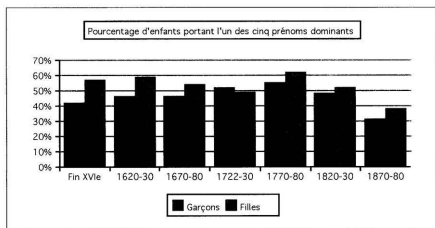


13. Les résultats donnés ici sont des moyennes, pondérées par les effectifs, et calculées sur neuf localités aux échantillons d'ampleur comparable. On n'a donc pas tenu compte dans ce calcul de Marseille, où les sondages effectués étaient beaucoup plus importants (de 400 à 650 individus de chaque sexe pour chaque coupe), mais l'évolution marseillaise présente un profil semblable. On ne perçoit pas d'ailleurs, à la différence de ce que l'on a pu constater sur le nombre de prénoms, de différence nette entre les communes provençales quant à l'évolution des stocks de prénoms. Ajoutons que la Provence ne fait ici que s'inscrire dans un mouvement d'ensemble constaté dans les diverses études sur les prénoms en France.

Ainsi les stocks de premiers prénoms différents pour 100 individus, se situent autour de 21 pour les garçons et 18 pour les filles fin XVI^e siècle. La tendance à la concentration sur un nombre réduit de prénoms, entamée à la fin du Moyen Âge est donc déjà largement avancée en Provence et paraît plus nette chez les filles que chez les garçons ; elle se poursuit au siècle suivant, les années 1670-80 donnant des stocks de 19 pour les garçons et 13 pour les filles ; le XVIII^e siècle reste sur ces bases et propose toujours un choix réduit de premiers prénoms. La tendance s'inverse nettement au XIX^e siècle : l'éventail de prénoms s'élargit nettement dès les années vingt (stocks de 24 chez les garçons et 21 chez les filles), la diversification triomphant au fil du siècle (34 et 32 dans la décennie 1870-80). On notera que le stock de prénoms masculins est toujours légèrement supérieur au stock féminin, lequel est particulièrement réduit de la fin du XVII^e à la fin du XVIII^e siècle. Enfin n'oublions pas qu'il ne s'agit ici que du premier prénom, et que dès le XVIII^e siècle, et plus encore au XIX^e siècle, la présence d'un second prénom offre une autre forme de diversification.

Cette concentration observée dans le stock des prénoms, particulièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles, invite à penser que quelques prénoms sont d'un usage très fréquent. Sous l'Ancien Régime, quatre, cinq, six ou sept prénoms s'imposent, chez les garçons, comme chez les filles, et sont pour chacun d'entre eux attribués en premier prénom à plus d'un individu du même sexe sur vingt, pour chacune de nos coupes chronologiques à l'échelle de l'ensemble de notre échantillon provençal. On peut, en examinant un autre indice exprimer les choses autrement.

Graphique 4 - Pourcentage des garçons et des filles portant un des cinq prénoms dominants



Si l'on retient, pour chacune de nos coupes, les cinq prénoms masculins et les cinq prénoms féminins les plus fréquents¹⁴, en première attribution, ils servent à désigner une part considérable, et croissante d'une génération: 42 à 55 % chez les garçons, et de 49 à 62 % chez les filles. Mais au XIX^e siècle le phénomène s'inverse, et la concentration sur les cinq prénoms dominants se réduit, pour tomber dans les années 1870-80 à 31 % chez les garçons et 38 % chez les filles. Cette évolution qui fait succéder à une concentration sur les prénoms dominants sous l'Ancien Régime, un élargissement du stock au XIX^e siècle est encore plus nette si l'on retient le critère du nombre de prénoms différents permettant de nommer la moitié d'une génération: chez les garçons il en faut huit fin XVI^e siècle, cinq seulement deux siècles plus tard, mais une vingtaine au début de la Troisième République. Chez les filles, l'évolution est comparable, mais avec des stocks plus réduits: cinq fin XVI^e siècle, trois à la veille de la Révolution et dix un siècle plus tard.

Au XVIII^e siècle, le développement du second prénom a donc pu être un moyen de satisfaire la recherche d'une certaine originalité dans la prénomination, que la concentration sur les prénoms dominants en première attribution ne permettait pas. Mais au XIX^e siècle, surtout dans la seconde moitié, la dispersion s'impose: il n'y a plus que trois prénoms masculins et deux prénoms féminins qui prénomment un enfant sur vingt, et parallèlement, l'usage du second prénom, et même du troisième se généralise. Il n'est même plus exceptionnel qu'un enfant ait quatre, voire cinq prénoms.

Jean, Antoine, Pierre, Joseph et les autres

Chez les garçons le prénom dominant, avant la Révolution, est sans conteste Jean. Son succès est à la fois important et durable: avec plus de 21 %, il écrase ses concurrents à l'époque du prénom unique (fin XV^e - début XVII^e siècle). Après un léger recul dans le second XVII^e siècle, mais qui le laisse cependant très loin en tête, il triomphe à nouveau au XVIII^e siècle, où il prénomme plus d'un garçon sur cinq. Son succès est alors renforcé à une période où se développe la pratique du second prénom, qui dans certains cas peut donner lieu à l'usage d'un prénom composé où Jean sert de prénom souche. Le second XVIII^e siècle complète la prééminence de Jean par l'essor de Jean-Baptiste qui dépasse les 9 %.

Au début de notre période, Antoine et Pierre, avec 8 à 10 %, suivent, de loin, Jean¹⁵. Puis viennent Jacques et Honoré avec 5 à 6 %. Ces quatre prénoms demeurent dans le groupe de tête jusqu'au début du XIX^e siècle, tout

14. Voir Annexes 1 et 2.

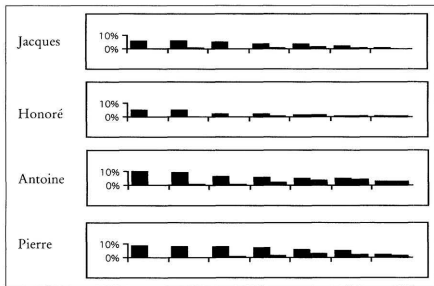
15. Il y a là l'expression d'une grande continuité. En effet, à Arles, dans la seconde moitié du XV^e siècle, les quatre prénoms dominants étaient déjà Jean, Pierre, Antoine et Jacques. Voir Louis STOUFF, *L'Église et la vie religieuse à Arles et en Provence au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 2001, p. 153.

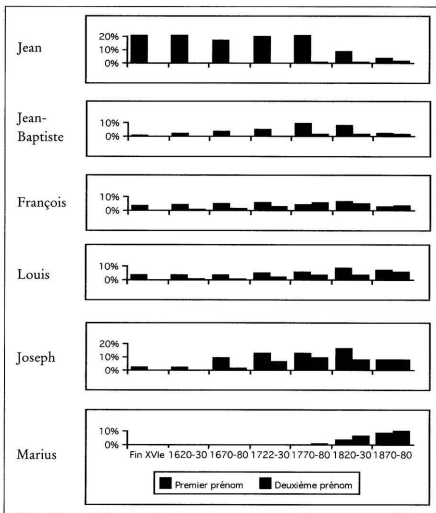
en connaissant un recul lent et régulier. Un peu plus en retrait Claude et André suivent une évolution comparable. Mais le recul des uns est compensé par le progrès des autres, comme François et Louis partis de 3 à 4 %, et qui, à l'issue d'une progression à peu près constante, doublent ce pourcentage sous la Restauration.

Cet essor est cependant peu de chose, comparé à celui de Joseph. Parti de bas, mais pas de rien (2 % au début de notre période), il progresse fortement dans la seconde moitié du XVII^e siècle et devient, derrière Jean, le second prénom dans la Provence du XVIII^e siècle, avec 13 %. Le mouvement se poursuit après la Révolution : Joseph est le prénom masculin le plus populaire au XIX^e siècle, avec près de 17 % sous la Restauration, faisant deux fois mieux que Jean, qui après plus de deux siècles de domination est en net recul. Dans la seconde moitié du siècle, il connaît une baisse sensible de son pourcentage, consécutive à l'élargissement du stock et à la dispersion des choix déjà évoqués. Il se maintient cependant à un bon niveau, avec 8 %, devancé d'un demi-point seulement par un nouveau venu, dont nous reparlerons, Marius. Derrière Marius et Joseph, Louis arrive au troisième rang avec 7,4 %. Les autres prénoms dominants n'atteignent plus que de 2 à 4 %. À signaler aussi la percée de Paul, peu usité en Provence auparavant, et qui franchit le seuil des 3 %.

Sur trois siècles donc, seuls une dizaine de prénoms masculins tiennent le haut du pavé en Provence, et ils sont tous attestés tout au long de la période à l'exception de Marius qui est un prénom du XIX^e siècle. Ce n'est pas d'une grande originalité en France, et les prénoms dominants en

Graphique 5 - Prénoms masculins dominants





Provence se retrouve également en tête dans les autres régions, à commencer par Jean, certainement le prénom le plus usité dans la France d'Ancien Régime. À peine peut-on noter que des prénoms comme Guillaume, Charles ou Nicolas, qui sans être des prénoms régionaux sont souvent parmi les premiers dans d'autres régions de France, n'ont pas connu un succès comparable en Provence.

Mais cette permanence des prénoms dominants ne doit pas occulter l'ampleur de l'évolution, bien visible sur les graphiques: la principale est sans conteste la fin de la domination de Jean au XIX^e siècle, que ne compense pas le succès important, mais relatif, de Jean-Baptiste, le relais étant pris par Joseph, dont l'essor se poursuit sur deux siècles et qui atteint en Provence

des pourcentages record. Il n'est pas sans intérêt de noter que parmi nos sites étudiés, le seul qui fait exception à cette règle est Arles: Joseph y connaît, comme ailleurs une forte progression (9 % fin XVIII^e, 13 % début XIX^e siècle), mais insuffisante cependant pour ravir la première place à Jean qui sert encore à prénommer 16 % des garçons sous la Restauration. Or Arles est aussi, de tous nos sites, celui où la pratique de donner un second prénom à la naissance de l'enfant se met en place le plus tardivement. Arles apparaît, dans le domaine de la prénomination, comme un conservatoire urbain, à l'Ouest de la Provence.

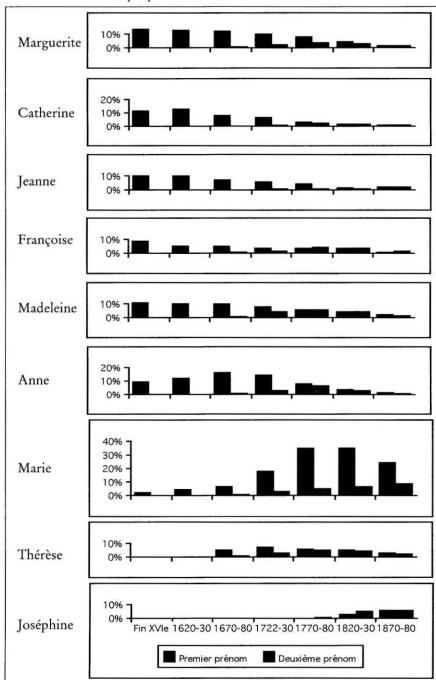
MARIE, REINE DES CIEUX ET DE LA TERRE

De la fin du XVI^e à la fin du XVII^e siècle, la prénomination féminine ne connaît pas un prénom dominant, comme Jean peut l'être chez les garçons. En effet cinq prénoms se partagent les premières places, avec des pourcentages oscillant entre 10 et 16 %: Marguerite qui l'emporte au début puis s'érode légèrement, Catherine et Jeanne qui suivent une évolution comparable, Madeleine, qui dans son fief provençal, reste stable entre 10 et 11 %, et Anne qui arrive en tête à la fin du XVII^e siècle avec 16 %. D'autres prénoms suivent, avec quelques points de moins: Françoise, Honorade (ou Honorine), Louise, Antoinette, Elisabeth, Claire. Au XVIII^e siècle, ces prénoms, s'ils se maintiennent toujours parmi les premiers, sont cependant en recul face à deux prénoms en plein essor: Thérèse, qui atteint 7 %, et surtout Marie.

Marie rencontre en effet en Provence un succès considérable: située à moins de 7 % au XVII^e siècle, elle gagne dix points au début du XVIII^e siècle, et double son pourcentage cinquante ans plus tard, atteignant les 35 %: dans les années 1770 plus d'une fille sur trois est donc prénommée Marie. Ajoutons qu'au XVIII^e siècle 2 % des filles sont prénommées Marianne, par conjonction des deux prénoms dominants, celui de la Vierge et celui de sa mère, bien avant que Marianne n'incarne le symbole de la République¹⁶. Au XIX^e siècle, en revanche, Marianne devient un prénom beaucoup moins octroyé. Il n'en va pas de même de Marie, dont le triomphe n'a rien d'éphémère, puisque dans les années 1820, le pourcentage reste inchangé à 35 %, et qu'une fille sur quatre née en Provence dans les premières années de la Troisième République est encore prénommée Marie. À côté de la prédominance mariale, le XIX^e siècle voit l'émergence de Joséphine qui dans les années 1870 arrive au second rang avec 6 % devant Louise (5 %) et Rose (4 %).

16. Maurice AGULHON, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, 1979.

Graphique 6 - Prénoms féminins dominants



Les prénoms féminins dominants en Provence ne présentent guère d'originalité: ce sont ceux que l'on rencontre aussi aux premiers rangs dans les autres régions de France. Partout Marie l'emporte au XVIII^e siècle, mais la Provence se situe dans les régions où ce succès est le plus net, et surtout le plus durable, tout au long du XIX^e siècle.

Ici encore Arles confirme son retard: dans les années 1770 en effet Marie arrive bien en tête, mais de peu avec 12,5 %, devançant à peine les prénoms au succès ancien comme Marguerite, Catherine ou Jeanne, et il faut attendre le XIX^e siècle pour que Marie atteigne les 30 % dans le port rhodanien.

PRÉNOMS CHRÉTIENS, PRÉNOMS DE LA FAMILLE DU CHRIST

L'ensemble des prénoms dominants en Provence appartient aux prénoms chrétiens, qui en France se sont imposés à la fin du Moyen Âge¹⁷. Au moment où notre enquête permet de les saisir, fin XVI^e siècle, ces prénoms proviennent de deux sources: ceux des apôtres, comme Jean, Jacques, André, Pierre, et ceux des premiers saints (martyrs, évêques, moines) de l'Église: Étienne, Antoine, Claude. Il semble bien qu'il faille rattacher à ce second groupe Honoré¹⁸, qui frôle les 5 %, fin XVI^e-début XVII^e siècle, pour Honorat, fondateur du monastère de Lérins, avant de devenir évêque d'Arles au début du V^e siècle. Honoré serait ainsi en Provence le pendant de Léonard en Limousin. À cette liste on peut ajouter François, déjà bien implanté, et dont le succès ne se démentira pas durant trois siècles, l'image du *poverello* d'Assise étant bien relayée par la présence en Provence des religieux de la famille franciscaine.

À la même époque les prénoms chrétiens féminins ont également deux sources: la première est la forme féminisée de prénoms masculins chrétiens. On a ainsi Jeanne, Antoinette, Françoise, Honorade (ou Honorine, voire Honorée). L'autre est le recours au nom des saintes, souvent martyres, de l'Église primitive, comme Marguerite ou Catherine. Le cas de Madeleine est particulier: si le prénom est usité dans les autres régions (5 à 7 %), il est un peu sur-représenté en Provence (11 %) du fait de la légende qui se rattache à la fin de la vie de la sainte.

À partir de ce modèle dominant, une évolution est sensible au XVII^e siècle et s'accroît au XVIII^e siècle qui va privilégier les prénoms issus de la famille du Christ. Le phénomène est d'abord notable pour les prénoms féminins: c'est Anne, déjà bien implantée au XVI^e siècle, qui enregistre les premiers progrès, annonçant en quelque sorte le phénoménal succès de Marie.

17. Louis PÉROUAS, *Léonard, Marie, Jean et les autres. Les prénoms en Limousin depuis un millénaire*, op. cit., p.49 et sq.

18. Si Honoré est l'orthographe habituelle aux XVIII^e et XIX^e siècles, on rencontre parfois auparavant Honorat. De manière générale on n'a pas tenu compte dans les statistiques des différences d'orthographe ni des rares provençalismes (Jaume pour Jacques).

Même si elle se situe bien en retrait, la progression de Joseph est chronologiquement parallèle à celle de Marie. Est-il besoin de rappeler que ce succès se confirme à une époque (fin XVII^e-courant XVIII^e) où le culte marial connaît un essor considérable, avec la construction de chapelles de pèlerinage, la réalisation de retables paroissiaux présentant une iconographie de la Vierge, la multiplication des confréries mariales, ou la remise d'ex-voto peints, dont deux sur trois sont offerts à Marie¹⁹. À une moindre échelle, il en va de même pour Joseph, avec le développement des confréries de la bonne mort, puis des crèches.

Peut-on rattacher à cette promotion des prénoms des très proches de Jésus, la montée de Jean-Baptiste, qui s'affirme au XVIII^e siècle, et celle, un peu plus précoce du prénom de sa mère, Elisabeth ? On peut tout au moins constater des progressions chronologiquement parallèles.

La seule autre promotion notable de cette période est celle de Thérèse, prénom presque inusité en Provence avant le second XVII^e siècle, et qui arrive, avec 7 %, au quatrième rang des prénoms féminins au premier XVIII^e siècle. C'est le seul cas de sainte de la Contre-Réforme qui ait laissé une trace forte dans la prénomination provençale, la marque principale du grand renouveau du catholicisme dans ce domaine étant le succès de Marie et de Joseph.

Leur empreinte est encore plus forte que n'ont pu le mesurer les chiffres avancés jusqu'ici. En effet au XVIII^e siècle l'usage de donner un second prénom à l'enfant devient pratique courante. Or chez les garçons Joseph est, de loin, le prénom le plus souvent attribué en deuxième rang, ce qui fait que dès le XVIII^e siècle, il y a autant de garçons qui portent, en première ou seconde attribution, le prénom de Joseph que ceux qui portent celui de Jean. L'octroi de Marie en second prénom pour les filles est plus limité, tant le pourcentage en premier prénom est déjà important, mais cependant près de 5 % des filles ont Marie comme second prénom dans les années 1770, ce qui signifie qu'à cette époque quatre provençales sur dix avaient Marie comme un de leur prénom. Mieux encore, à Marseille en 1776, 7 % des garçons reçoivent le prénom Marie en seconde ou troisième attribution.

Cette vague de fond portant les prénoms de Marie et Joseph est si forte qu'elle résiste bien à la période révolutionnaire : à Marseille, où nous disposons d'une statistique en 1800, les pourcentages ne sont qu'en très léger recul

19. Voir Gaby et Michel VOVELLE, *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence d'après les autels des âmes du purgatoire (XV^e-XX^e siècles)*, Paris, 1970, (Cahier des Annales, n° 29) ; Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD, *La Religion populaire en Provence orientale au XVIII^e siècle*, Paris, 1980 ; Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD, *Espace et sacré en Provence (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, 1994 ; Régis BERTRAND, « De la toponymie à la statuaire : les formes de christianisation du paysage marseillais depuis le XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, t. 98 (1986), p. 95-120 ; Bernard COUSIN, *Le miracle et le quotidien. Les ex-voto provençaux, images d'une société*, Aix-en-Provence, 1983 ; Bernard COUSIN, « Image des saints et imaginaire de la sainteté en Provence (XVII^e-XIX^e siècle) », *Mélanges offerts à Noël COULET, Provence Historique*, t. XLIX, janvier-juin 1999, p. 179-189.

par rapport aux records enregistrés avant la Révolution, et le renouveau du catholicisme avec la Restauration consolide et renforce le statut de prénom dominant pour Marie et Joseph.

Le XIX^e siècle voit aussi en Provence l'affirmation de deux prénoms que l'on pourrait appeler « dérivés » : Joséphine et Marius. Le cas de Joséphine est particulièrement net. Le prénom apparaît dans nos registres dans les années 1770, mais c'est au XIX^e siècle qu'il entre dans le groupe des prénoms féminins dominants : son essor est donc lié, avec un demi-siècle de décalage, à celui de Joseph. Son succès est plus rapide en prénom secondaire qu'en premier prénom, constatation que l'on fait également à cette période pour d'autres prénoms féminisés comme Françoise, Antoinette ou Louise : cette option était une manière commode de transmettre à une fille le prénom de son parrain, de son oncle ou de son grand-père. Joséphine a pu bénéficier également d'un phénomène de mode au tout début du XIX^e siècle, en référence à Joséphine de Beauharnais²⁰. Mais son succès progressif et durable est bien à mettre en liaison avec celui de Joseph.

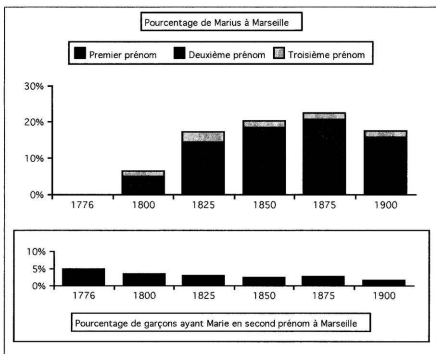
Bien que moins évidente, la même explication me semble envisageable dans le cas de Marius. Il apparaît, dans quelques rares cas, essentiellement en second rang, dans la région aixoise au XVIII^e siècle. Ne s'agissait-il pas alors, pour les parents donnant ce deuxième prénom à leur fils, de rappeler le souvenir de Caius Marius, général et consul romain, vainqueur des Cimbres et des Teutons en 102 av. JC dans la vallée de l'Arc ? L'emploi du prénom à Marseille durant la période révolutionnaire, pourrait également faire penser à la même référence, Marius s'étant appuyé sur le parti populaire à Rome. Cependant la référence au général romain ne peut en rien expliquer le succès de ce prénom dans la région d'Aix et de Marseille au XIX^e siècle (son succès étant beaucoup plus limité au-delà de la Basse-Provence occidentale) : il devient dans la seconde moitié du XIX^e siècle le second prénom masculin, derrière Joseph, et – fait unique parmi les prénoms masculins dominants – ce succès est encore plus net en seconde attribution qu'en première, notamment à Aubagne, Cassis ou Bouc-Bel-Air.

Dans le même temps, le nombre de garçons ayant Marie comme second prénom diminue de moitié. Le succès de Marius est tel dans les années 1850-1880, qu'un garçon sur quatre ou sur cinq à Aix et à Marseille a Marius comme prénom²¹. Marius apparaît donc comme un phénomène unique de masculinisation d'un prénom féminin dominant, moyen commode pour transmettre le prénom d'une marraine nommée Marie, à une

20. C'est l'occasion de rappeler ici que le succès d'un prénom ne s'explique pas nécessairement par une seule raison, car il s'agit chaque fois d'un choix particulier, qui peut lui-même être l'objet de plusieurs influences différentes.

21. Marius devient de fait alors un prénom identitaire de la région aixo-marseillaise. Marcel Pagnol ne s'est pas trompé en prénommant ainsi le personnage-titre de sa pièce de théâtre et de son film, né à Marseille vers 1900.

Graphique 7 - Marius et Marie comme prénom de garçon à Marseille



époque où le tiers des femmes portaient ce prénom, sans donner un prénom de fille à un garçon. En effet, la corrélation est nette entre le prénom Marius, et une marraine prénommée Marie. La masculinisation de Marie en Marius est si évidente que dans quelques cas celui qui le porte signe « Marieus ». Enfin le choix du prénom Marius n'est pas une mode lancée par l'élite sociale (comme c'est souvent le cas) : dès le départ on trouve conjointement représentés les milieux populaires urbains et la petite et moyenne bourgeoisie, suivis par les gens de mer, puis dans la seconde moitié du siècle par les paysans.

Le succès persistant de Marie, celui de Joseph, confirment l'empreinte de la Contre-Réforme dans la Provence du XVIII^e siècle, et par delà la Révolution, au XIX^e siècle. L'essor de Joséphine au XIX^e siècle, alors que l'Église était réticente à la féminisation des prénoms de saints, et plus encore celui de Marius dans les milieux populaires urbains, montre bien, ici comme dans d'autres domaines, que le message tridentin de l'Église a été à la fois reçu, digéré, et approprié par une culture populaire vivante et créatrice.

DES ROIS ET DES SAINTS

On rencontre bien dans notre corpus quelques Philippe, Henri ou Charles, mais noyés dans la masse. Les Provençaux n'ont pas, dans le choix de leurs prénoms, fait une place importante à ceux des souverains de France. Ni de la maison d'Anjou d'ailleurs, car le roi René n'a guère inspiré le choix des prénoms des Aixois. Il y a de fait un seul contre-exemple, mais de taille, puisqu'il concerne le prénom porté par les quatre souverains qui se sont succédés aux XVII^e et XVIII^e siècles : Louis. Sans se situer dans le peloton de tête, Louis est un prénom dont la fréquence ne cesse d'augmenter, passant de 3,4 % à la fin du XVI^e siècle, à plus de 5 % au XVIII^e siècle, pour culminer à 8,6 % sous la Restauration, et bien se maintenir ensuite (7,4 % dans les années 1870-80). Cette progression en première attribution se confirme également en second rang. Quant à son féminin, Louise, si les pourcentages sont plutôt en recul sous l'Ancien Régime (de 3,3 à 1,1 %), ils remontent au XIX^e jusqu'à 5 %. Dans ce domaine la Provence ne fait pas exception ; elle est même en retrait par rapport à d'autres régions, comme l'Île de France où Louis prénomme plus d'un garçon sur dix au XVIII^e siècle. On peut s'interroger, dans le choix de ce prénom, sur l'attachement qu'il exprime à la monarchie, et particulièrement aux Bourbons. On peut également évoquer l'influence de Louis IX, le roi saint.

Mais il semble bien qu'un autre héritage ait sa place dans ce choix en Provence. Il s'agit de Louis d'Anjou, mort à Brignoles le 19 août 1297, qui avait été enterré dans l'église des frères mineurs de Marseille. Son tombeau était devenu un lieu de pèlerinage et de miracles. En 1617 la ville de Brignoles l'avait pris pour patron. Or dans cette cité, le choix du prénom Louis est deux à trois fois plus fréquent que dans nos autres sites : de 7 % au XVII^e siècle, on passe à 24 % avant la Révolution, 23 % sous la Restauration, et encore 15 % au début de la Troisième République. Le prénom féminin Louise est de son côté deux fois plus fréquent à Brignoles que dans le reste de la Provence. Le particularisme local rencontre donc parfois des mouvements nationaux, et il est alors difficile de démêler les influences. À Brignoles, d'ailleurs, le patriotisme municipal le dispute au patriotisme national, puisqu'à une fille prénommée France en 1580 répond un enfant qui reçoit en 1730 Brignoles comme second prénom ! Ce n'est pas la seule particularité de cette ville où, à la fin XVI^e siècle, on prénomme onze garçons Barthélemy et quinze Gaspard, et quelques années plus tard dix Esprit, alors que ces prénoms masculins ne sont donnés que de façon ponctuelle dans d'autres villes ou villages provençaux. Plus qu'ailleurs, aussi, on y rencontre des Ursule au XVIII^e siècle et des Henri au XIX^e.

Nous avons déjà évoqué les cas d'Honoré et Madeleine, qui, sans être inconnus ailleurs, rencontrent en Provence un succès plus net, du fait des liens entre le saint éponyme et la terre provençale. Peut-on repérer d'autres particularismes plus locaux ?

La ville d'Arles, vieille métropole religieuse de la Gaule, riche en saints évêques, est un bon observatoire pour l'étude de l'éventuelle influence des saints du terroir sur la prénomination. Il y a tout d'abord le cas d'Honorat, le moine de Lérins devenu évêque d'Arles au début du V^e siècle, dont nous avons déjà parlé: le prénom Honorat/Honoré est présent à Arles, mais avec des pourcentages comparables à ceux qu'il obtient en moyenne dans l'ensemble des sites étudiés. Trophime, qui a probablement été le premier évêque de la ville au III^e siècle, mais que la légende a confondu avec l'un des disciples du Christ, et qui est devenu au XII^e siècle le patron de la cathédrale où ses reliques ont été transférées, est un témoin plus fort de l'identité arlésienne. Du XVI^e au XIX^e siècle quelques garçons héritent de son prénom, en première ou seconde attribution, mais cela ne dépasse pas 1 % des baptisés; le prénom est aussi donné à 0,4 % des filles. Quant à Césaire, le grand évêque arlésien du début du VI^e siècle, un seul garçon porte son prénom dans le sondage effectué. Césaire et Trophime ont pu également inspirer ponctuellement quelques parents dans le choix du prénom de leur enfant, comme par exemple à Berre. Quant à Marthe, est-ce la proximité de la Camargue et des Saintes-Maries-de-la-Mer, où selon la légende, elle accosta, qui explique la place non négligeable que ce prénom occupe à Arles au XVIII^e siècle ?

Le village de Puy-Sainte-Réparate, près d'Aix (qui sous l'Ancien Régime s'appelait Le Puy-Saint-Canadet) présente un cas original. Il doit son nom actuel à une ermite, Réparate, venue au haut Moyen Âge y bâtir un oratoire pour y faire pénitence. La chapelle fut restaurée en 1677. Le souvenir de la sainte était persistant dans le village: trois filles avaient été baptisées de son prénom dans les années 1660, mais la reconstruction du sanctuaire a relancé le culte, et l'octroi du prénom en première, et de plus en plus, en seconde ou troisième attribution: 11 % des filles reçoivent ce prénom dans les années 1770, le pourcentage tombe à 5 % dans la décennie révolutionnaire, mais explose littéralement sous la Restauration avec 16 %. Le prénom continue à être donné au cours du XIX^e siècle, tout en connaissant un net recul. Réparate représente donc un bel et unique exemple dans notre corpus de prénom localement identitaire.

Qu'en est-il de prénoms très connotés aujourd'hui d'identité provençale que sont Frédéric ou Mireille ? Ils se rattachent bien évidemment à la personne et à l'œuvre de Mistral. Le prénom du poète, d'origine germanique, n'avait rien de provençal et l'on en rencontre que quelques rares attestations qui peuvent peut-être renvoyer au souvenir de l'Empereur Frédéric Barberousse venu se faire couronner en Arles en 1178. Mistral reçut ce prénom en souvenir d'un de ses cousins, Victor-Frédéric, mort à onze ans d'une insolation²². Mireille (Mireio) est la version provençale que Mistral donne du prénom Marie. La publication de Mireille en 1859 est encore trop récente pour que ce prénom figure dans nos sondages des années 1870. L'opéra écrit

22. Claude MAURON, *Frédéric Mistral*, Fayard, Paris, 1993, p. 27.

par Gounod, puis la reconnaissance officielle de Mistral par le Nobel en 1904 vont faire connaître Mireille d'un large public. Ainsi le prénom figure dans un sondage fait à Marseille en 1900, et à Salon-de-Provence en 1923 où 2,5 % des filles reçoivent Mireille comme un de leurs prénoms.

VERS UNE LAICISATION DES PRÉNOMS ?

Si les XVII^e et XVIII^e siècles voient le triomphe des prénoms des proches de Jésus, portés par la Réforme catholique, et même si cette vague de fond se prolonge bien avant dans le XIX^e siècle, on peut cependant repérer au siècle des Lumières, et surtout après la Révolution de nouveaux prénoms à la mode, qui, sans jamais atteindre les premières places, n'en représentent pas moins le signe d'une évolution. Ainsi la Provence n'échappe pas au succès de Virginie, sans doute le premier prénom popularisé par une œuvre littéraire, le roman de Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, publié en 1787. Ce prénom est certes déjà attesté avant la publication du roman, mais ce n'est qu'après qu'il connaît un certain succès, qui se confirme dans la première moitié du XIX^e siècle. C'est à cette même époque qu'un nom de fleur devient un prénom apprécié: déjà bien usité au XVIII^e siècle, surtout en seconde attribution, Rose dépasse les 4 % des premières prénominations féminines au XIX^e, et dans les années 1820 une Provençale sur dix compte Rose parmi l'un de ses prénoms.

Une autre pratique se répand au XIX^e siècle, et devient assez fréquente à partir de 1850, c'est de donner aux filles un prénom masculin féminisé: ainsi apparaissent des Albertine, Alexandrine, Alfredine, Alphonsine, Baptistine, Emilie, Gilberte, Germaine, Julie, Laurence, Luce (ou Lucie), Marcelle, Pascale, Pauline, Philippine, Valentine, Victorine, Vincente... Ces prénoms qui apparaissent souvent en deuxième ou troisième attribution, mais deviennent aussi des premiers prénoms, contribuent largement à renouveler et élargir le stock des prénoms féminins.

Chez les garçons aussi l'élargissement du stock est important au XIX^e siècle et les nouveaux prénoms renvoient à l'histoire, de l'Antiquité à la Révolution, ou à l'expression d'un sentiment lié à la venue de l'enfant. Parmi les prénoms évoquant un personnage historique, Auguste l'emporte nettement, devant Jules, César et Octave. Mais pour les références à Rome on trouve aussi Romain ou Rémulus. Alexandre, déjà attesté auparavant, se porte bien. Quelques Clovis apparaissent, et même un Attila! Victor, qui est à la fois une référence à l'Antique, et au saint fondateur de l'abbaye de Marseille, rencontre un succès certain. La période révolutionnaire n'a pas laissé d'empreinte sur les prénoms dans la longue durée, si l'on excepte quelques Marceau à la fin du XIX^e siècle, et ici ou là un Bonaparte ou un Napoléon. L'autre famille de prénoms profanes fonctionne comme un qualificatif que l'on donnerait au nouveau-né: Aimé, Bienvenu, Désiré, Fortuné.

Comme chez les filles, ces nouveaux prénoms sont souvent donnés en deuxième ou troisième attribution, mais ils figurent aussi dans la liste des premiers prénoms.

DU CÔTÉ DES RÉFORMÉS

Les réformés représentent en Provence une petite minorité de la population de quelques milliers de personnes. Le noyau le plus important est constitué de communautés rurales du Luberon. Ce sont les descendants des vaudois, qui venus des vallées alpines, se sont installés en Provence au XV^e siècle pour remettre en culture ces villages dépeuplés après les grandes épidémies. Le passage des vaudois au protestantisme fut décidé au synode de Chanforan en 1532, mais l'intégration à la Réforme, et l'adoption de ses pratiques, prit une trentaine d'années. Pour ce qui est des prénoms, les vaudois du XVI^e siècle se distinguaient peu des catholiques dans leurs choix²³. Qu'en est-il au XVII^e siècle, une fois l'intégration au protestantisme achevée ? On retrouve parmi les prénoms les plus portés Jean, Pierre ou Jacques chez les garçons, Marie, Jeanne, Catherine ou Isabeau(belle) chez les filles comme dans les familles catholiques²⁴. Toutefois, les prénoms vétérotestamentaires occupent une place qu'on ne leur connaît pas chez les catholiques. Particulièrement Daniel chez les garçons, qui arrive au quatrième rang, et Suzanne qui est au premier rang chez les filles dans les familles d'origine vaudoise.

À Marseille la communauté protestante est plus cosmopolite. Des réformés venus de diverses régions françaises, dont le Languedoc, y côtoient des protestants d'origine suisse, anglaise, allemande. Les prénoms prédominants²⁵, chez les garçons comme chez les filles sont les mêmes que chez les catholiques : Jean, Pierre, Antoine, Louis ; Jeanne, Anne, Marie, Marguerite, Elisabeth ou François. Cependant ici aussi se glissent dans le groupe de tête des prénoms spécifiques : David chez les garçons, Suzanne chez les filles. Mais plus encore que cela, ce qui distingue à Marseille la prénomination des protestants de celle des catholiques, c'est la présence dans le corpus, avec un nombre chaque fois limité, d'assez nombreux prénoms bibliques comme Abraham, Daniel, Isaac, Jacob, Moïse, Samuel ou Simon. Chez les filles le phénomène est moins net, mais l'on rencontre tout de même quelques

23. Gabriel AUDISIO, *Les vaudois du Luberon. Une minorité en Provence (1460-1560)*, Mérindol, 1984, p. 138-140. Les prénoms dominants sont les mêmes chez les vaudois que chez les catholiques. À peine peut-on remarquer une prédilection particulière chez les vaudois (mais les écarts sont faibles) pour certains prénoms comme Pierre, François ou Martin qui évoquent soit le fondateur du valdéisme, soit des « saints à la charité bien connue auprès des *Pauvres de Lyon* » (p. 140).

24. Céline BORELLO, *Les protestants de Provence sous l'édit de Nantes ; essor, maintien ou déclin ? (1598-1685)*, thèse de doctorat, Université de Provence, 2001.

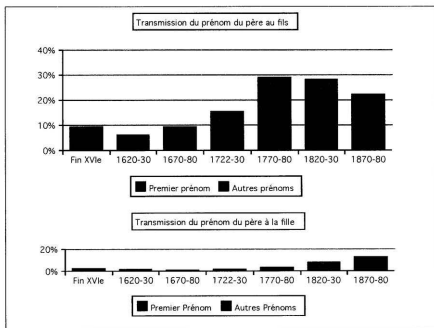
25. Alexandra ROZALEN, *Les prénoms protestants à Marseille (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, 1997.

Esther, Judith, Rachel, ou Sarah. La différence protestante se marque donc plus par des attestations spécifiques que par une structure d'ensemble du corpus des prénoms, puisque les plus usités sont les mêmes dans les deux confessions. Seule une étude généalogique approfondie permettrait de dire si ce phénomène de distinction se limite à quelques familles ou reste minoritaire dans la plupart d'entre elles.

LE PRÉNOM DE QUI ?

Si le choix du prénom de l'enfant appartient aux parents, nul doute que ce choix soit lui-même influencé par les traditions familiales, le poids des habitudes ou la mode. Dans quelle mesure les sources utilisées permettent-elles de répondre à cette question pour la période considérée²⁶ ? Elles permettent tout d'abord de comparer systématiquement les prénoms de l'enfant avec les saints fêtés lors du jour de naissance ou de baptême.

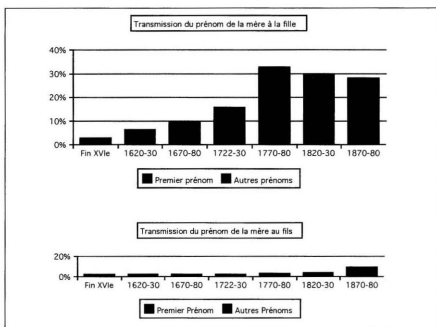
Graphique 8 - Transmission des prénoms du père



26. Les réponses que nous allons suggérer sont élaborées à partir du traitement quantitatif par échantillon, présenté plus haut, des actes de baptême, puis d'état civil. Une autre approche est possible, que nous n'aborderons pas dans le cadre de cet article : l'approche généalogique, avec reconstitution de familles qui permet d'aller plus loin, en comparant le prénom de l'enfant à son rang dans la fratrie.

L'étude, menée systématiquement sur le site de Brignoles, montre que la pratique de donner à l'enfant le prénom du saint du jour de naissance ou de baptême (ou d'un jour voisin) est exceptionnelle à l'époque du prénom unique: on y recourt pour un enfant trouvé ou pour un des nouveaux-nés dans des naissances gémellaires; en revanche, lorsque le deuxième et le troisième prénoms deviennent fréquents, le recours au saint du calendrier fournit une fois sur cinq un prénom à l'enfant, mais généralement ce n'est pas le premier; et cette pratique alors ne se limite pas aux Noël, Toussaint et Pascal.

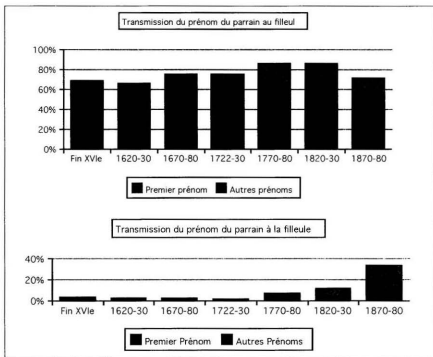
Graphique 9 - Transmission des prénoms de la mère



En dehors de celle, réelle mais limitée, du calendrier, l'autre influence potentiellement forte sur le choix du prénom est celle de la famille. Et tout d'abord de la famille biologique en ligne directe, le père et la mère. Naturellement cette transmission est nettement sexuée et se fait majoritairement du père au fils, de la mère à la fille. On peut repérer une très nette évolution dans la fréquence de cette transmission. À l'époque du prénom unique (XVI^e-XVII^e s.) elle est rare et concerne moins d'un garçon ou d'une fille sur dix. Au XVIII^e siècle, alors que commence à se généraliser l'attribution d'un second prénom, la transmission du prénom paternel au garçon, ou maternel à la fille se développe: elle concerne le premier prénom

de l'enfant avec un sommet dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (15 % des garçons, 19 % des filles), mais presque tout autant les prénoms secondaires, qui l'emportent même à la fin du XIX^e siècle. Ce sont ainsi plus du quart des garçons et près du tiers des filles qui reçoivent un prénom, l'un du père, l'autre de la mère. Et au XIX^e siècle cette transmission transgresse les sexes: du fait que l'usage se répand de féminiser des prénoms masculins, voire de donner en deuxième ou troisième attribution un prénom féminin à un garçon, dans les années 1870-80, 12,5 % des filles reçoivent un prénom de leur père, et 10 % des garçons de leur mère. Ainsi tout au long du XIX^e siècle 35 % des enfants reçoivent un prénom de l'un de leurs parents. Or nous sommes alors dans une période où le stock de prénoms augmente, on ne peut donc invoquer la coïncidence ou le nombre restreint de prénoms usités pour expliquer ce phénomène. En revanche il est clair que la généralisation des prénoms multiples facilite cette transmission des prénoms dans la famille biologique étroite.

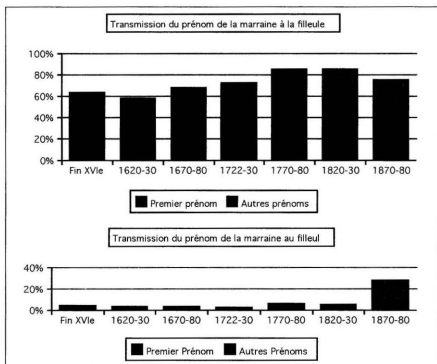
Graphique 10 - Transmission des prénoms du parrain



Pourtant c'est dans la parenté spirituelle, parrain et marraine, que l'on va d'abord chercher un prénom pour l'enfant. Dès le XVI^e siècle deux garçons sur trois héritent du prénom de leur parrain. A l'époque du prénom

unique, cette transmission culmine à 74 % dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Par la suite, et alors que la reprise du premier prénom du parrain en premier prénom de son filleul demeure très nettement majoritaire, s'offre une autre opportunité : utiliser le second ou le troisième prénom de l'enfant pour effectuer cette transmission. L'usage de cette nouvelle possibilité se développe parallèlement à celui des prénoms multiples, passant de 8 % des garçons au début du XVIII^e siècle à 28 % dans les années 1870-80. Si l'on considère le phénomène dans son ensemble (transmission d'un des prénoms du parrain à son filleul), il a concerné en Provence plus de trois garçons sur quatre, du début du règne de Louis XIV aux premières années de la Troisième République, culminant même à 86 % sous la Restauration. Cette pratique semble largement partagée, quels que soient les milieux sociaux, au village ou à la ville. À peine peut-on remarquer dans notre échantillon, la ville d'Arles où elle est la plus précoce et la plus massive, 93 à 97 % de la fin du XVI^e au début du XIX^e siècle.

Graphique 11 - Transmission des prénoms de la marraine



Un constat et une évolution très semblables concernent la transmission du prénom entre marraine et filleule, avec cependant des pourcentages en léger retrait jusqu'au XVIII^e siècle, de 5 à 6 points, par rapport à ceux des garçons.

Enfin, comme on l'avait constaté à propos des prénoms des père et mère, mais plus nettement encore, au XIX^e siècle, avec la multiplication des prénoms de l'enfant, celui-ci peut hériter d'un prénom du parent spirituel de l'autre sexe. Ainsi dans les années 1870-80, 34 % des parrains transmettent un prénom à leur filleule, et 28 % des marraines en font autant pour leur filleul.

Le transfert du prénom par la parenté spirituelle apparaît donc comme le modèle très nettement dominant sur l'ensemble de la période, l'effritement de la transmission en premier prénom dans la deuxième moitié du XIX^e siècle étant compensée par celle d'un prénom secondaire, notamment aux enfants de l'autre sexe. Dans ce domaine, le cas provençal n'a d'ailleurs rien de spécifique: des constats semblables ont pu être faits dans d'autres régions²⁷.

QUELS PARRAINS ET MARRAINES ?

L'importance de la parenté spirituelle dans la prénomination amène à poser la question des critères de choix des parrains et marraines. En effet les parents pouvaient orienter leur choix de parrain ou marraine en fonction des prénoms portés par ces derniers, et qu'ils étaient donc susceptibles de transmettre à l'enfant. Toutefois, comme les anthropologues se sont appliqués à le montrer²⁸, le choix de la parenté spirituelle répondait, si ce n'est à des règles intangibles, du moins à des habitudes et des coutumes, qui visaient notamment à respecter l'équilibre entre les deux familles des parents.

Grossièrement deux possibilités s'offraient: soit un choix de patronage, c'est-à-dire faire appel pour parrainer l'enfant à une personne d'un milieu social supérieur au sien; soit un choix familial, comme celui du grand-père ou de l'oncle. Rien n'excluait bien sûr la combinaison des deux qualités, si cela était possible. Le repérage précis de ces stratégies implique de travailler sur des sources de type généalogique, avec reconstitution de famille. Ce ne sont pas, on l'a dit, celles sur lesquelles le présent travail est fondé. Les actes de baptême, traités statistiquement et par coupes, ne peuvent donner au mieux que des indications tendancielle. Elles confirment cependant l'existence de deux démarches. Le choix d'un parrain socialement supérieur est attesté essentiellement sous l'Ancien Régime, et décline ensuite. Il concerne généralement une minorité de la population (20 à 30 %), mais s'exerce plus facilement dans un milieu urbain (ainsi à Aix-en-Provence) où la diversité sociale est plus grande. Ce type de choix peut être difficile à repérer, du fait que la plupart des actes de baptême des XVII^e et XVIII^e siècles sont muets

27. Voir notamment André BURGUIÈRE, « Prénom et parenté » dans *L'Uomo*, n° 1/2, 1983, *op. cit.*, p. 113-120.

28. Voir, entre autres, Françoise ZONABEND, « Le nom de personne » et André BURGUIÈRE, « Un nom pour soi » dans *L'Homme*, octobre-décembre 1980, et Julian PITT-RIVERS, « Le choix du parrain et le choix du nom: introduction à l'étude de cas », *L'Uomo*, n° 1/2, 1983, *op. cit.*, p. 31-38.

sur le milieu social et/ou professionnel. On en a cependant une confirmation en comparant l'aptitude à la signature du père et du parrain. Dans 30 % des cas le second est seul à signer, ce qui laisse à penser qu'il relève d'un milieu culturel, et probablement social, supérieur. Le choix familial au contraire s'affirme avec le temps. Il progresse régulièrement, passant de moins de 10 % au début du XVII^e siècle à 40 % à la fin du XIX^e siècle²⁹. Dans un village comme Bouc-Bel-Air, il concerne même plus de la moitié des cas au XIX^e siècle. Ce choix familial est aussi fréquent, concernant le parrain, pour les filles que pour les garçons. Quant au choix des marraines, il suit une évolution semblable, quoiqu'en retrait d'environ cinq points. Là encore on ne relève pas de différence, qu'il s'agisse des garçons ou des filles.

Un autre type de parrainage a pu être constaté, de nature professionnelle celui-là. En effet à Gordes, dans les milieux d'artisans, notamment chez les cordonniers, mais aussi chez les tisserands et les carriers, le parrain est choisi dans la même profession, ou à défaut c'est la marraine qui est une femme de cordonnier. Mais l'autre parent spirituel est alors choisi dans la famille. Par ailleurs le parrain choisi dans le milieu professionnel ne transmet pas son prénom à l'enfant qui hérite alors du prénom du père, de la mère ou de la marraine.

À partir de la Révolution française la création de l'état civil lève à l'acte de baptême cette fonction. Les parents ont désormais deux démarches à faire, l'une à la mairie, l'autre à l'église, et il est intéressant de les comparer. Tout d'abord, concernant les témoins requis pour la déclaration de naissance à l'état civil, au début du XIX^e siècle on rencontre encore souvent parmi eux le parrain de l'enfant (environ une fois sur trois ou sur quatre), puis cette pratique va reculer au fil des années, entérinant la spécificité de l'acte religieux désormais volontaire, et de plus en plus décalé dans le temps par rapport à la naissance et à la déclaration civile. Cette autonomisation des deux démarches influe-t-elle sur les prénoms attribués à l'enfant sur chacun des actes ?

Sur les sites où l'enquête parallèle a pu être menée on observe quelques différences, qui tendent à s'accroître avec le temps à Bouc-Bel-Air (7 % des actes présentent des différences de prénoms en 1820, et 12,5 % en 1868), ou à Gordes (16 % en 1823, 35 % en 1871), mais au contraire à se réduire à Arles : 7 % en 1820, 4 % en 1870. Cependant ces différences sont rarement très significatives : dans un tiers des cas il s'agit d'une simple inversion dans l'ordre des prénoms, faisant parfois passer au premier rang au baptême un prénom transmis par le parrain ou la marraine qui ne venait qu'en seconde attribution à la mairie. Le cas le plus fréquent est l'adjonction d'un prénom sur l'acte de baptême, dont on sait qu'il est postérieur à la déclaration d'état civil. Et le prénom rajouté à l'église est soit un prénom à forte connotation religieuse, comme Marie, soit celui du parrain ou de la marraine, dont on peut penser

29. Ces pourcentages sont à prendre avec beaucoup de précaution, car souvent la parenté n'est pas précisée dans les actes, surtout les plus anciens, ce qui tend à minorer les pourcentages. C'est pourquoi on a tenu compte également des parentés probables, et repérables par homonymie, ce qui peut avoir parfois pour conséquence de majorer les pourcentages.

que dans ces cas il n'était peut-être pas encore choisi au moment où l'enfant a été déclaré en mairie. On rencontre cependant quelques cas inverses : un prénom de plus sur la liste d'état civil ; dans plusieurs cas il s'agit alors d'un second prénom (Claire, Anne, Rose...) qui suit celui de Marie, seul consigné sur le registre paroissial. Au total ces différences mineures et minimes ne traduisent pas un affrontement autour de la prénomination de l'enfant, tel qu'il a pu exister, dans certains cas, au moment de la Révolution française.

INERTIE ET PLASTICITÉ D'UN SYSTEME

L'étude de trois siècles de prénomination en Provence met bien en valeur l'existence d'un système cohérent, mais évolutif. Il est déjà largement en place lorsque la généralisation des registres paroissiaux nous permet de le saisir, fin XVI^e, début XVII^e siècle. Chaque enfant reçoit un prénom à son baptême, choisi parmi les noms des saints du calendrier. La Contre-Réforme va accentuer le contrôle religieux sur ce choix et privilégier un petit nombre de prénoms rappelant l'entourage du Christ, notamment Jean, Joseph et Marie. Le rôle des parents spirituels, parrain et marraine, essentiel dans la cérémonie du baptême, va peser lourdement dans la transmission des prénoms. Mais le prénom est aussi une affaire de famille, d'où le choix de plus en plus fréquent du parrain dans la lignée familiale, au détriment de la pratique plus ancienne du patronage. Ici ou là d'autres influences sont perceptibles : le milieu social, l'entourage professionnel, les traditions locales, la mode littéraire... Elles demeurent toujours très secondaires.

Le XVIII^e siècle semble marquer l'apothéose du système : un stock de prénoms réduit, surtout chez les filles où Marie triomphe, une prénomination où la reproduction paraît l'emporter sur la novation, comme semble le confirmer le maintien de ces tendances lourdes au début du XIX^e siècle, reléguant l'ébranlement révolutionnaire à une courte péricléuse. Et pourtant, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, rien n'est plus pareil³⁰ : chez les garçons Joseph, Marius et Louis ont supplanté Jean, Antoine et Pierre. Chez les filles, derrière Marie, Joséphine, Louise et Rose ont remplacé Marguerite, Catherine et Jeanne. Plus encore, nombre d'enfants portent un prénom composé. Mais le changement essentiel vient du nombre de prénoms attribué au nouveau-né. On est passé d'un prénom unique à une pluralité généralisée : deux prénoms deviennent la règle, trois ne sont plus l'exception. Le mouvement, venu des élites, a rapidement touché les divers niveaux sociaux. Les Provençaux ont très vite adopté ces prénoms multiples, à quelques exceptions près, comme les Arlésiens très en retrait du mouvement novateur. Donner trois prénoms à un enfant permet de satisfaire conjointement plu-

30. Et les changements ne feront que s'accroître par la suite : stock de prénom en constante augmentation et en renouvellement rapide sous l'effet de modes, mais Marie reste en tête chez les filles jusque dans les années 1920.

sieurs exigences : celles des deux familles, celle du patronage marial et celle de la diversité (dans les nombreux composés de Marie), celle de la tradition et celle du changement, celle de la transmission du prénom du parrain et du prénom du père... Au total ce système apparemment fermé et voué à la reproduction, a fait preuve d'une grande plasticité, ouvrant ainsi sur un profond renouvellement des prénoms usités.

Bernard COUSIN

ANNEXE 1
Les principaux prénoms de garçons

Premier prénom	Fin XVI ^e	1620-30	1670-80	1722-30	1770-80	1820-30	1870-80
Alexandre	2,07%	0,46%	0,29%	0,49%	0,63%	0,63%	1,02%
André	2,29%	3,19%	2,57%	1,90%	1,95%	2,18%	0,83%
Antoine	10,07%	9,40%	6,60%	5,93%	4,93%	4,66%	2,65%
Claude	3,99%	3,22%	2,67%	2,48%	1,49%	0,35%	0,22%
Etienne	2,36%	2,17%	2,67%	2,05%	1,70%	2,16%	1,28%
Fortuné	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,22%	0,49%
François	3,90%	3,94%	5,34%	5,39%	4,51%	6,47%	2,69%
Honoré	4,82%	4,83%	2,42%	2,15%	1,58%	1,07%	0,54%
Jacques	5,63%	5,65%	4,78%	3,87%	3,56%	2,20%	0,84%
Jean	21,23%	21,70%	17,00%	20,19%	21,11%	8,84%	3,79%
Jean-Baptiste	0,91%	1,91%	3,62%	4,96%	9,27%	7,96%	2,25%
Joseph	1,95%	2,08%	9,26%	13,18%	12,56%	16,61%	8,07%
Laurent	0,80%	0,39%	0,76%	0,84%	0,77%	0,48%	0,59%
Louis	3,36%	3,22%	3,83%	5,11%	5,88%	8,58%	7,36%
Marius	0,12%	0,00%	0,00%	0,00%	0,10%	3,28%	8,66%
Pierre	8,26%	7,56%	7,66%	7,05%	5,92%	5,24%	2,25%
Paul	0,68%	0,38%	0,46%	0,90%	0,16%	0,54%	3,12%
Deuxième prénom							
Alexandre	0,00%	0,00%	0,00%	0,13%	0,15%	0,53%	0,78%
André	0,00%	0,08%	0,11%	0,93%	1,40%	1,65%	0,79%
Antoine	0,27%	0,66%	1,02%	2,21%	3,39%	4,14%	3,04%
Claude	0,00%	0,20%	0,32%	0,62%	0,37%	0,26%	0,09%
Etienne	0,09%	0,07%	0,18%	0,43%	1,12%	1,10%	0,97%
Fortuné	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,05%	0,86%	0,27%
François	0,18%	0,66%	1,33%	3,14%	5,50%	4,88%	3,70%
Honoré	0,23%	0,23%	0,11%	0,68%	1,18%	0,97%	0,54%
Jacques	0,00%	0,39%	0,28%	1,01%	1,28%	0,88%	0,35%
Jean	0,00%	0,07%	0,00%	0,35%	0,91%	0,48%	1,23%
Jean-Baptiste	0,00%	0,00%	0,00%	0,19%	1,53%	1,10%	1,19%
Joseph	0,00%	0,08%	1,38%	6,43%	9,26%	7,58%	7,83%
Laurent	0,00%	0,00%	0,00%	0,46%	1,45%	0,73%	0,59%
Louis	0,00%	0,39%	0,74%	1,90%	3,35%	3,48%	5,51%
Marius	0,00%	0,00%	0,04%	0,04%	0,53%	6,62%	10,46%
Pierre	0,00%	0,33%	0,70%	1,47%	2,94%	1,85%	1,46%
Paul	0,00%	0,00%	0,18%	0,55%	0,86%	1,08%	1,81%

ANNEXE 2
Les principaux prénoms de filles

Premier prénom	Fin XVI ^e	1620-30	1670-80	1722-30	1770-80	1820-30	1870-80
Anne	9,51%	12,46%	16,07%	14,10%	7,89%	3,22%	1,37%
Antoinette	2,47%	1,66%	0,56%	0,00%	0,05%	0,98%	1,40%
Catherine	11,42%	12,80%	7,88%	6,32%	3,19%	1,74%	0,86%
Claire	1,00%	2,94%	3,35%	2,93%	3,01%	1,92%	1,26%
Elisabeth/Isabelle	1,63%	3,29%	4,23%	4,63%	3,71%	2,28%	1,17%
Françoise	8,56%	5,00%	5,17%	3,79%	3,47%	3,23%	1,02%
Honorade/ine	4,81%	3,29%	1,55%	0,42%	0,04%	0,49%	0,36%
Jeanne	10,00%	10,09%	6,99%	5,51%	4,01%	1,71%	2,44%
Joséphine	0,18%	0,00%	0,04%	0,00%	0,09%	2,91%	5,91%
Louise	3,35%	3,42%	2,72%	1,27%	1,05%	2,06%	5,01%
Madeleine	11,15%	10,20%	10,20%	7,85%	5,72%	4,16%	2,03%
Marguerite	14,62%	13,34%	12,51%	10,77%	7,68%	4,46%	1,52%
Marianne	0,00%	0,00%	0,72%	2,87%	2,05%	0,68%	0,10%
Marie	1,90%	4,04%	6,77%	17,61%	34,89%	34,99%	24,49%
Rose	0,00%	0,00%	0,62%	1,47%	2,22%	4,16%	4,10%
Thérèse	0,27%	0,34%	4,71%	7,00%	5,98%	5,10%	3,20%
Virginie	0,00%	0,00%	0,00%	0,05%	0,11%	1,64%	0,91%
Deuxième prénom							
Anne	0,00%	0,00%	0,57%	3,13%	6,22%	2,87%	0,66%
Antoinette	0,00%	0,00%	0,00%	0,05%	0,33%	2,59%	2,99%
Catherine	0,00%	0,00%	0,00%	0,72%	1,92%	1,16%	0,50%
Claire	0,00%	0,07%	0,44%	0,76%	1,92%	1,03%	0,77%
Elisabeth/Isabelle	0,00%	0,00%	0,18%	1,02%	2,75%	2,33%	0,81%
Françoise	0,00%	0,00%	0,63%	1,35%	4,37%	3,39%	1,47%
Honorade/ine	0,00%	0,00%	0,00%	0,04%	0,26%	0,63%	0,45%
Jeanne	0,00%	0,00%	0,16%	0,37%	0,76%	0,64%	1,79%
Joséphine	0,00%	0,00%	0,00%	0,04%	0,92%	4,70%	5,73%
Louise	0,00%	0,00%	0,15%	0,30%	1,40%	3,67%	4,69%
Madeleine	0,00%	0,00%	0,74%	4,37%	5,76%	4,03%	1,62%
Marguerite	0,00%	0,00%	0,40%	2,15%	3,74%	2,82%	1,62%
Marianne	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,10%	0,05%	0,00%
Marie	0,00%	0,07%	1,07%	2,97%	4,76%	6,31%	8,89%
Rose	0,00%	1,12%	4,01%	5,24%	4,40%	4,06%	2,07%
Thérèse	0,00%	0,07%	0,85%	2,80%	4,85%	4,07%	1,98%
Virginie	0,00%	0,00%	0,00%	0,16%	0,34%	1,75%	0,96%